

Congrès des maires franco-allemands à Sochaux

Les jumelages, ciment de la construction européenne

Le congrès des maires franco-allemands s'est ouvert, hier, à la Maison des arts et des loisirs de Sochaux avec en toile de fond la question de « l'unification allemande et le renforcement de la construction européenne ».

Faut-il avoir peur de l'Allemagne ? (Louis Souvet, sénateur-maire de Montbéliard, a rappelé que dans l'ensemble les Français redoutaient une hégémonie de leurs voisins d'outre-Rhin et que 9 % d'entre eux étaient hostiles à une Allemagne réunifiée). Réponse de Henri Menudier, professeur de civilisation allemande à la Sorbonne : « il faut être confiant. L'Allemagne a donné des preuves de son enracinement démocratique et n'a pas l'intention de remettre en cause ses engagements européens. Quant à l'unification allemande, elle s'est faite au nom de l'Europe pas au nom

d'un nationalisme triomphant. » Helmut Kohl n'est pas Bismarck. « **Dans cette période de transition, les inquiétudes peuvent être justifiées mais il faut en discuter** » a poursuivi Henri Menudier. Tous les intervenants ont souligné le rôle moteur du couple franco-allemand dans la construction européenne et l'importance des jumelages. « **Au lendemain de la guerre, les jumelages franco-allemands n'ont été rien d'autre qu'un désir, un besoin d'exprimer de façon pratique, cette soif de paix entre ceux qui venaient de se détruire** » note Paul Morin, maire de Bourg-en-Bresse.

La ville d'accueil de ce congrès, en l'occurrence Montbéliard, est souvent citée en exemple pour l'originalité de son jumelage avec Ludwigsburg. Le premier jumelage franco-allemand officialisé dès 1950 et récompensé en 1990 par le prix De Gaulle-Adenauer.

Pour sa part, Claude Casagrande, maire d'Etrechy, a mis l'accent sur les aspects culturels des jumelages franco-allemands. « **Les pratiques se mêlent, s'interpénètrent, s'influencent réciproquement** ». Et d'évoquer les échanges d'œuvres entre musées des deux communes jumelées, les rencontres, les expositions. « **Mais ces relations ne doi-**

vent pas se limiter à des échanges de production ou de pratiques de techniques artistiques » ajoute Claude Casagrande. « **Elles doivent, au travers des rencontres plus fréquentes et plus approfondies, permettre de développer une meilleure compréhension du partenaire et donc le respect de ses préoccupations** ».

Conseil des communes et régions d'Europe

Le congrès des maires franco-allemands est une initiative du Conseil des communes et régions d'Europe (CCRE). Le CCRE n'est pas une institution européenne mais un groupement de maires et représen-

tants de régions d'Europe. Depuis 1990, la Commission européenne le consulte systématiquement sur les dossiers, qui concernent les communes et les régions. Le CCRE apporte le soutien et conseil aux communes, départements et régions afin de leur permettre de devenir des acteurs de la construction européenne. Elle s'occupe également activement des jumelages. Les travaux se poursuivent, aujourd'hui, sous la présidence d'André Santini, député-maire d'Issy-les-Moulineaux, vice-président de l'association française pour le CCRE et président de la commission franco-allemande.

P. L.



De gauche à droite : M. Hoffschulte, M. Santini, président de la commission franco-allemande, et M. Zaragoza, directeur général du conseil des communes et régions d'Europe. (Photo « LE PAYS » - D. B.)